



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

MAIF pour
une société
collaborative

Être un acteur engagé pour l'environnement, c'est agir pour une société collaborative.



Dominique Mahé
Président de la MAIF

Pascal Demurger
Directeur général de la MAIF



La lutte contre le réchauffement climatique a été déclarée Grande cause nationale de l'année 2015 par François Hollande, notamment en vue de la COP 21. À la MAIF, nous assumons pleinement notre part de responsabilité, convaincus que les solutions les plus efficaces ne pourront être trouvées qu'au prix d'un engagement profond des entreprises.

Dès sa création, la MAIF a été pensée en tant qu'entreprise citoyenne. Et depuis 2003, nous avons mis en œuvre une démarche de responsabilité sociétale formalisée, que nous poursuivons avec force.

Assureur de personnes et de biens, nous sommes au cœur des mutations qui touchent nos sociétés. L'émergence d'usages collaboratifs ouvre

de nouvelles perspectives au monde auquel nous étions habitués. Nous en sommes témoins, et surtout acteurs. Cette mutation de société prend appui sur la confiance et la solidarité, deux valeurs qui nous sont chères. Nous avons pris l'engagement de l'accompagner, pour que nos sociétaires et assurés puissent comprendre cette mutation et en profiter pleinement. Pionniers d'une économie qui place l'humain au cœur de son organisation, nous continuons de croire aux échanges solidaires, à l'entraide et au partage. Pour mieux vivre ensemble, durablement.

Notre stratégie de responsabilité sociétale alimente l'engagement « MAIF pour une société collaborative », en le déclinant aussi bien dans nos pratiques en interne que dans nos offres ou encore en faveur de la société. Nous sommes persuadés qu'en avançant ensemble sur le chemin du collaboratif,

dans la trajectoire qui s'impose à nous, nous en sortirons grandis et responsables.

S'engager pour une société collaborative, c'est également agir pour l'environnement dans la mesure où la possession est progressivement remplacée par l'usage. Notre démarche environnementale fait partie intégrante de notre stratégie, pour la positionner comme un des enjeux forts de la marque MAIF.

Ce présent document en atteste. Vous y trouverez, de la manière la plus transparente qui soit, les actions phares que nous menons depuis la formalisation de notre démarche, au profit de toutes nos parties prenantes, salariés, sociétaires et citoyens ; celles qui illustrent le plan d'actions 2013/2015 et enfin les grands dossiers à initier d'ici fin 2018.

Soyons responsables et collaborons ensemble pour réduire notre impact sur l'environnement.



MAIF pour
une société
collaborative



L'évaluation Afaq 26000, réalisée par le groupe Afnor et basée sur la norme internationale ISO 26000, permet aux entreprises d'évaluer le niveau de maturité de leur démarche de responsabilité sociétale. Selon l'Afaq 26000, la MAIF est au niveau « confirmé », un niveau de maturité de 3/4.

Sommaire



1

Agir dans notre
métier d'assureur

à partir de la page 7

2

3

4

Agir en tant qu'entreprise
sur nos propres impacts

à partir de la page 17

5

Agir sur notre mode de management
avec toutes nos parties prenantes

à partir de la page 37

6

Agir en étant un acteur
engagé dans la cité

à partir de la page 45



1

Être un acteur **toujours plus écoresponsable**



**En intégrant l'environnement
dans nos offres**

page 8



**Dans nos pratiques
d'investissements responsables**

page 11



**En soutenant la recherche
sur les risques climatiques**

page 13

En intégrant l'environnement dans nos offres

Historique



> HABITATION

Les dispositifs de production d'énergie et les nouveaux matériaux de construction écologique (bois, paille...) sont assurés sans déclaration ni surcoût dans l'assurance habitation MAIF.

> AUTO

- Nos réparateurs partenaires sont sélectionnés sur la base d'engagements environnementaux : tri des déchets, recyclage, peinture à l'eau, expertise à distance.
- Gratuité d'assurance pour les opérations Pédibus de ramassage scolaire à pied.
- Participation au recyclage des déchets dangereux des prestataires techniques automobiles.

> ÉPARGNE

La majorité des entreprises cotées, sélectionnées dans les unités de compte proposées dans les contrats Assurance vie Responsable et Solidaire et Perp MAIF, le sont pour leurs performances financières et extra-financières : qualité de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Les fonds en euros de ces contrats sont également gérés selon les principes de l'investissement responsable, en cohérence avec la politique d'investissement du groupe MAIF.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



> HABITATION

La MAIF propose une prestation pour plus d'économie et d'écologie : le diagnostic éco-énergie. Il est réalisé par un expert indépendant et permet d'analyser le logement d'un sociétaire, de l'informer et de le conseiller dans ses rénovations (maif.fr/diagecoenergie).

> AUTO

- Poursuite du projet de proposition de **pièces automobiles de réemploi** aux sociétaires pour la réparation des véhicules (hors éléments de sécurité).
- Sponsor des **Trophées auto du recyclage** en 2015.
- Service gratuit de recyclage propre proposé aux sociétaires pour leurs véhicules hors d'usage/épave.

> ÉPARGNE

- Le fonds en euros du contrat Assurance vie Responsable et Solidaire intègre **une dimension**

solidaire en investissant 1 % de l'encours total du contrat dans le **fonds MAIF Impact Solidaire**, labellisé par Finansol pour ses caractéristiques sociales et environnementales.

- Les livrets A et LDD (livret de développement durable) sont aussi solidaires et, en complément, un FIP solidaire (Fonds d'Investissement de Proximité), distribué par nos conseillers en gestion de patrimoine a été créé. Ces **trois offres sont labellisées** par Finansol pour les mêmes raisons : financement solidaire de structures ayant un impact social et environnemental.

> PARTENAIRES / COLLABORATIF

- Offre automobile adaptée pour les utilisateurs de notre partenaire Koolicar (autopartage entre particuliers) : la MAIF assure le véhicule, le conducteur et les passagers, le temps de la location.

– L'offre habitation MAIF s'adapte aux nouveaux services proposés à nos sociétaires via nos partenaires du collaboratif intégrant une dimension environnementale. L'assurance des échanges de biens, des outils digitaux ou de la

colocation, par exemple, peut être inclus dans notre offre et nous assurons spécifiquement l'utilisation des services de Mutum (échange de biens), C'est bon esprit (vente d'objets d'occasion solidaire) et d'autres...

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Offre multirisque habitation générique en 2018 : nouvelle garantie panne privilégiant la réparation.
- Offre Zaleo pour promouvoir les modes de mobilités durables, économiques, écologiques et conviviaux (covoiturage, autopartage, véhicules électriques, transports en commun...), accessibles à tous via une centrale en ligne.
- Développement de nouveaux services collaboratifs et de nouvelles offres assurantielles pour les usagers de ces services.
- Contrat assurance vie MAIF Avenir Patrimoine, lancé en mai 2016 : cette offre distribuée par les conseillers en gestion de patrimoine intègre un mandat de gestion orienté ISR.
- Sponsor de la Journée nationale du réemploi en 2016 ou 2017.

Dans nos pratiques d'investissements responsables

Historique



> PLACEMENTS FINANCIERS

- Investissement dans des fonds socialement responsables et dans des projets en lien avec le développement des énergies renouvelables (exemples : le photovoltaïque, l'éolien, etc.).
- 79 % de notre portefeuille total d'actifs financiers intègre une démarche d'Investissements socialement responsables (ISR), à fin 2015.
- Intégration de critères environnementaux, sociaux et de bonnes pratiques de gouvernance (critères ESG) dans le choix de nos placements dans des obligations d'entreprises et d'États.

> PLACEMENTS IMMOBILIERS

- Investissement dans des bâtiments bénéficiant d'une labellisation environnementale lors de leur construction ou au cours de leur utilisation (bâtiments basse consommation - BBC - haute qualité environnementale - HQE, etc.).
- Investissements dans des fonds finançant les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien).

Actions réalisées entre 2013 et 2015



➤ Chiffres investissements et placements 2015 : au total, 211,5 millions d'euros ont été investis dans le financement de la transition énergétique (green bonds, immobilier labellisé et infrastructures d'énergies renouvelables), contre 147,9 millions d'euros en 2014.

➤ En résumé, 1,15 % des actifs financiers ont été dédiés à cette cause en 2015 contre 0,83 % en 2014.

➤ RECHERCHE

- Coconstruction du guide d'évaluation carbone du secteur banque assurance avec l'Ademe, l'Orse, ABC et d'autres banques assureurs.
- Sponsor, avec Mirova, d'une méthodologie d'évaluation de l'impact carbone de nos placements.

➤ PARTENAIRES / COLLABORATIF

- Prise de participation dans des start-up de l'économie collaborative à dimension environnementale, comme Koolicar ou Mutum – grâce au fonds d'investissement MAIF Avenir.
- Investissement dans des structures ayant un impact social ou environnemental comme Les Ateliers du Bocage grâce à Miss (MAIF investissement social et solidaire).

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Poursuite des prises de participations dans des start-up via le fonds d'investissement MAIF Avenir.
- Poursuite de la démarche d'investissements socialement responsables sur les placements financiers du groupe MAIF.
- Poursuite des financements dans le cadre de Miss.

En soutenant la recherche sur les risques climatiques

Historique



- 1989 : création de Fondation MAIF, reconnue d'utilité publique.
- Des projets de recherche menés à bien sur les risques cycloniques et naturels, la vulnérabilité des territoires face aux crues rapides, la gestion des alertes et des crises lors d'inondations, le risque de sécheresse, le risque sismique...
- Fin 2015 : 23 projets de recherche liés aux risques naturels ont été achevés depuis la création de la Fondation MAIF.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



➤ Huit projets d'études terminés entre 2013 et 2015, dont la sismicité citoyenne, l'analyse des submersions marines et à l'effet des vagues, la prévision et analyse des cyclones à La Réunion, l'analyse de la vulnérabilité sismique du bâti.

➤ Exemple de création de la Fondation MAIF : Lastquake, application mobile visant à identifier les effets des séismes par des informations recueillies en réseau (téléchargée 116 000 fois).

➤ D'autres projets de recherche sur les enjeux environnementaux afin de prévenir les risques :

dommages dus aux vagues de tempêtes, phénomènes de submersion marine, risques socio-économiques liés aux inondations, prévention des risques cycloniques, volcanisme, tsunamis, modèles d'évaluation des risques sismiques et mise en place de réseaux citoyens d'observation, mesure de la dynamique des sols via des dispositifs innovants...

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.fondation-maif.fr





2

Être un acteur
**qui évalue
son empreinte**



**Par des Bilans Carbone®
tout en étant transparent
sur nos pratiques**

page 18

Historique



- > Initiative de faire réaliser un premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre dès 2006.
- > Déclaration des tonnages de papier édité et versement d'une éco-contribution à Écofolio pour promouvoir l'économie circulaire.
- > Poursuite de la démarche par la réalisation de Bilans Carbone® en 2012 et 2015 en allant au-delà du périmètre imposé par la loi.
- > Depuis 2005, publication de données annuelles sur la politique de développement durable dans le rapport d'activités de la mutuelle.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- > Publication annuelle d'informations extra-financières depuis 2005 et suivi de l'article 225 de la loi Grenelle 2 : audit de présence et vérification des données par des commissaires aux comptes.
- > Conduite d'audits énergétiques des bâtiments et étude des investissements (en devant la directive européenne afférente, applicable en décembre 2015).

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Mise en place d'un suivi complet des exigences réglementaires, de manière à anticiper leurs évolutions : veille et suivi réglementaire environnemental centralisés.
- Mise en œuvre d'une démarche ISO 50001 pour aller au-delà de la réglementation sur la performance énergétique.
- Anticipation des évolutions législatives suite à la COP 21.
- Calcul de l'impact carbone des placements financiers en anticipation de l'article 173 de la loi sur la transition énergétique.
- Construction en cours d'un outil de tableau de bord permettant de mesurer, suivre et rendre compte de la performance sociale et environnementale de la MAIF.



3

Être un acteur qui améliore ses performances



**Dans le domaine
des achats**

page 22



**Sur le volet
de l'informatique**

page 24



**En termes
de communication**

page 25

Dans le domaine des achats

Historique



- Tout le papier utilisé par la MAIF est soit 100 % recyclé, soit issu de forêts gérées durablement.
- Certaines fournitures de bureau sont écologiques (stylos, cahiers...).
- Les produits d'entretien sont labellisés.
- Les mobiliers de bureau sont écoconçus.
- Les cafés et thés servis sont issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- Refonte du questionnaire fournisseur et création d'une charte d'achats responsables pour intégrer la performance RSE et la prise en compte des enjeux du développement durable dans les critères de sélection des fournisseurs.

- Création d'un référentiel d'achats responsables pour les impressions.
- Animations au restaurant d'entreprise lors d'événements nationaux comme la semaine du développement durable.
- Formation de tous les acheteurs aux achats responsables.
- Extension des critères environnementaux dans la sélection des équipements informatiques.

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Intégration de la charte d'achats responsables dans tous les contrats fournisseurs.
- Intégration de la dimension environnementale dans les services mis en place à la conciergerie.
- Analyse de la performance RSE des fournisseurs : établir un étalonnage de base par famille d'achat sur les plus importants.
- Interrogation et évaluation des imprimeurs externes sur leurs pratiques environnementales lors du nouveau référencement (utilisation du référentiel d'achat responsable réalisé en 2015).
- Établissement d'une liste de prestataires proposant l'organisation de séminaires écoconçus.
- Utilisation d'enveloppes labellisées Écolabel européen avec des fenêtres recyclables.

Sur le volet de l'informatique

Actions réalisées
entre 2013 et 2015



> MATÉRIEL

- Augmentation de la durée de vie des équipements informatiques afin de limiter le rachat de matériel.
- Matériel informatique labellisé Energy Star (label éco-environnement).
- Diminution de la consommation d'énergie des ordinateurs fixes : de 44 W à 16 W en utilisation normale et de 13 W à 0,25 W en mode veille.

> LIMITATION DES IMPRESSIONS

- Retrait des imprimantes personnelles au siège au profit de copieurs partagés programmés pour des impressions en noir et blanc, recto verso.
- Impressions uniquement lors du passage du badge salarié afin de limiter le gaspillage.

Actions à venir
entre 2016 et 2018



- > Suppression des doubles écrans pour les personnes ne les utilisant pas.

- > Suppression des postes fixes pour les salariés possédant un ordinateur portable.

- Diminution des temps de lancement et de redémarrage des postes informatiques afin d'inciter les collaborateurs à l'éteindre le soir.
- Externalisation d'une partie du stockage des données des serveurs vers des data centers externes (cloud). Choix de data centers éco en priorité.
- Baisse de la consommation d'énergie des ordinateurs fixes et portables au fil des renouvellements.
- Retrait des imprimantes personnelles du réseau et sensibilisation des salariés concernés aux enjeux de la mutualisation de ce type de matériel.

En termes de communication

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- Tous les supports publiés par la MAIF portent les logos Ecofolio (organisme de recyclage des papiers) et Triman.
- Formation à la communication responsable des chargés de communication, des salariés du Studio de création et ceux du service Éditique.
- Économie de neuf tonnes de papier grâce à l'impression des conditions générales sur du papier de moindre grammage (70 g au lieu de 90 g)
- Baisse de 5 % des plis envoyés depuis 2013 grâce au vote en ligne, à la signature électronique des conditions

particulières et à la dématérialisation des attestations scolaires et bailleurs.

- Intégration de la démarche responsable dans les campagnes de communication MAIF (accompagnement et conseil).
- Recyclage des bâches publicitaires MAIF en objets de consommation (trousses, sacs...).

➤ Intégration de critères sociaux et environnementaux dans le choix des objets publicitaires.

➤ Cartes vertes préformatées imprimables en direct depuis n'importe quel poste.

Actions à venir entre 2016 et 2018



➤ Travail sur une politique de gestion des stocks à destination du réseau.

➤ Réalisation d'affiches présentant l'impact carbone moyen des plats du restaurant.

➤ Retrait des sets de table du restaurant pour économiser papier et encre (environ 210 000 sets distribués par an).

➤ Définition d'un plan d'actions dédié à la diminution de l'impact environnemental des communications.





4

Être un acteur qui améliore ses performances



**En maîtrisant
notre consommation énergétique**

page 30



**En agissant
sur les déplacements**

page 32



**Au travers
d'une gestion des déchets**

page 34

En maîtrisant notre consommation énergétique

Historique



➤ Récupération de l'énergie générée
par les serveurs informatiques

afin de chauffer certains bâtiments
du siège.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



➤ ÉNERGIE

- 100 % d'énergie verte garantie par des certificats par le biais du contrat « équilibre » d'EDF.
- Audits énergétiques des équipements informatiques, des serveurs et des bâtiments suivis

de préconisations afin d'améliorer leur performance.

- Renouvellement des équipements frigorigènes par du matériel plus respectueux de l'environnement et plus performant.

➤ ORGANISATION INTERNE

- Présence de correspondants immobiliers dans le réseau (optimisation des nouveaux équipements et suivi des fuites de gaz frigorigènes...).
- Diffusion de vignettes de sensibilisation aux écogestes auprès des différents acteurs internes.
- Formation des personnels et managers des secteurs travaux et maintenance à l'écoconstruction, à l'aménagement et à la performance énergétique.
- Recrutement d'un salarié référent énergie-environnement afin d'initier la démarche ISO 50001 (système de management de l'énergie).

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Mettre en place un système de management de l'énergie selon le référentiel ISO 50001.
- Créer un outil de suivi et d'analyse des consommations basé sur des indicateurs de performances.
- Construire un plan d'actions de réduction des consommations.
- Élaborer un programme de rénovation énergétique.
- Diminuer la consommation d'énergie lumineuse : réaliser des études et des tests afin de déterminer une politique d'éclairage puis un plan d'actions.
- Construire un plan de comptage pour analyser les différents postes de consommation des bâtiments.

En agissant sur les déplacements

Historique



- Organisation d'événements de mobilisation des acteurs internes en faveur des déplacements alternatifs, lors de la semaine de la mobilité ou celle du développement durable (« tous à vélo », « tous en transport alternatif », prêt de vélos et triporteurs électriques, prêt de MIA électriques...).
- Incitation des acteurs MAIF à utiliser les transports alternatifs (exemple : prise en charge à 100 % des abonnements de transports en commun).

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- **DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL**
 - Réalisation au siège d'une étude PDE (plan de déplacement d'entreprise) portant sur les pratiques et contraintes en matière de déplacements professionnels et domicile/travail.
 - Expérimentation en cours du télétravail pour limiter les aller et retour domicile/travail : suivi de son impact carbone.

➤ DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Révision de la *car policy* (charte d'utilisation des véhicules de fonction) : tous les véhicules de service et de fonction émettent moins de 110 g de CO₂/km (classes A ou B) et consomment en moyenne

5,1 litres pour 100 km.

Augmentation du nombre de visioconférences, de webconférences et de conférences téléphoniques afin de limiter les déplacements professionnels.

Actions à venir entre 2016 et 2018



➤ Lancement en 2016 d'un service de **conciergerie**, basé notamment sur des services collaboratifs afin de limiter les déplacements individuels.

➤ Pour aller au-delà de la prise en charge des abonnements de transports en commun, la MAIF accorde une **indemnité kilométrique** aux salariés utilisant un vélo pour venir travailler (dans la limite de 200 euros par an).

➤ Test destiné au grand public sur Niort et Bordeaux, en 2016, de l'application mobile Zaleo,

qui propose des itinéraires basés sur les transports alternatifs.

➤ Mise en place d'une station de vélos à assistance électrique sur le siège : **cinq vélos à assistance électrique** disponibles via une base de réservations aussi bien pour des déplacements professionnels (réunion en centre-ville) que personnels (un déjeuner en ville), et **vingt vélos** à disposition des salariés du service informatique pour des trajets interbâtiments. Installation de six prises de recharge pour voitures électriques à disposition des salariés.

- Élaboration d'une étude PDE (plan de déplacement d'entreprise) dans le réseau : cartographie de l'existant et questionnaire pour comprendre les besoins des salariés du réseau en matière d'équipement vélos ou de véhicules électriques. S'ensuivront des mises à disposition de parkings ou de bornes.
- Pour les déplacements professionnels, proposition d'un service « d'évaluation énergétique » du voyage afin de proposer le déplacement le plus « propre » possible.

Au travers d'une gestion des déchets

Historique



- Tri et recyclage de tous les déchets du siège (papier, cartons, cartouches, piles, déchets verts, aciers, mobilier, matériels informatiques...).
- Recyclage des cartouches d'encre du siège et du réseau par Emmaüs et Les Ateliers du Bocage.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- Méthanisation des déchets alimentaires du restaurant.
- Pour sensibiliser les salariés du siège, un affichage de l'impact environnemental des différents plats proposés a été mené par le restaurant d'entreprise.
- Tri et recyclage des gobelets café.
- Généralisation des fontaines à eau sur les sites MAIF pour limiter la consommation de bouteilles plastiques.
- Pour limiter la consommation de polystyrène, un volet « emballage » a été intégré aux appels d'offres concernant l'achat d'ordinateurs fixes. Les emballages sont donc plus responsables.
- Développement d'une filière avec Les Ateliers du Bocage pour accompagner le recyclage des différents types de déchets du réseau.
- Déploiement de plateaux de tris pour les déchets industriels banals (DIB : papiers, cartons, plastiques...) du siège.

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Expérimenter et déployer une solution de recyclage du papier dans les sites du réseau.
- Sensibiliser les salariés et les convives du restaurant aux bons gestes afin de limiter le gaspillage alimentaire.
- Communiquer en interne sur le tri des déchets afin de valoriser ces pratiques.



5

Être un acteur qui pilote sa politique



**En associant
les acteurs internes**

page 38



**En suivant et mesurant
sa performance**

page 39



**En impliquant toutes
les parties prenantes**

page 41

En associant les acteurs internes

Historique



- Mise en place d'un réseau de Relais développement durable sur l'ensemble du territoire.
- Actions régulières de sensibilisation et événements mobilisant les salariés lors de la Semaine du développement durable et durant la Semaine européenne de la mobilité.
- Réalisation d'un plan d'actions consécutif aux Bilans Carbone® de 2012 et 2015 associant des salariés des différentes directions métiers.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- Formation des acheteurs aux achats responsables, du personnel des services travaux à l'écoconstruction, des chargés de communication et des créateurs à l'écocommunication.

Actions à venir entre 2016 et 2018



- **Élaboration d'une plateforme de défis écogestes et économie collaborative**, accessible à tous les acteurs internes pour les sensibiliser et les impliquer.
- **Refonte du réseau de Relais développement durable en Relais société collaborative**, en test sur 2016.
- Selon les résultats, généralisation possible sur l'ensemble du territoire en 2017.
- **Association des acteurs internes** (salariés du siège et du réseau) notamment pour l'évaluation de la responsabilité sociétale de la MAIF effectuée par l'Afnor en 2016.

En suivant et mesurant sa performance

Historique



- **Mesure régulière des émissions de gaz à effet de serre** (premier Bilan Carbone® dès 2006 en anticipation de la réglementation, second en 2012).
- **Formalisation de la démarche environnementale et diffusion de la politique** via différents supports : expositions, bilans, rapports...

- Mise au point d'un dispositif global de suivi de la démarche environnementale impliquant régulièrement les instances décisionnelles et opérationnelles de l'entreprise.
- Évolution de la performance environnementale lors de **notations extra-financières réalisées** à intervalles réguliers par des auditeurs indépendants.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- Construction d'une méthodologie d'évaluation de l'impact carbone des **placements** au sein d'un groupe de travail partagé avec l'Ademe, l'Orse et ABC.
- Réalisation du Bilan Carbone® 2015.
- Mise en place et suivi d'indicateurs environnementaux suite aux plans d'actions 2013/2015.

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Formalisation d'une **stratégie RSE** MAIF devant alimenter l'axe d'engagement sociétal « MAIF, pour une société collaborative ».
- Cette stratégie définira les grands chantiers prioritaires des années à venir.

- Démarche RSE évaluée par l'Afnor en 2016, avec un score correspondant à une performance dite « confirmée ».
- Création d'un outil de **tableau de bord RSE** pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires (évaluations

et *reporting* extra-financier, évaluation de la performance environnementale, sociale et de gouvernance...) et pour piloter efficacement la démarche et le plan d'actions 2016/2018 (suite à la nouvelle stratégie RSE du groupe MAIF).

En impliquant toutes les parties prenantes

Historique



- Animer le réseau de prestataires automobile afin de mettre au point des **solutions de réparations alternatives** au renouvellement systématique des éléments de carrosserie abîmés (débosselage...) et pour **allonger la durée de vie des pièces détachées** en utilisant

des pièces auto de réemploi (carrosserie, optique, feux).

- Travail avec les fournisseurs de papier sur la réduction des impacts environnementaux (imprimeurs labellisés écoresponsables).

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- Refonte du questionnaire d'évaluation des pratiques RSE des fournisseurs.
- Inclusion d'une charte de bonnes pratiques pour des achats responsables dans tous les appels d'offres.
- Service de recyclage propre des véhicules épaves des sociétaires.

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Si accord spécifique du sociétaire, proposition de réparation de son véhicule au moyen de **pièces auto de réemploi** : extension progressive de cette solution à l'ensemble du territoire.
- Implication de toutes les parties prenantes de l'entreprise lors de l'évaluation extra-financière Afnor en 2016 (visites, entretiens...).





6

Être un acteur qui fait rayonner son engagement



**En agissant aux côtés
de nos partenaires et prestataires**

page 46



**En sensibilisant
au changement climatique**

page 48



**En incitant
aux comportements alternatifs**

page 50

En agissant aux côtés de nos partenaires et prestataires

Actions réalisées
entre 2013 et 2015



- Partenariat avec l'ONG Gérés, association à but non lucratif, dont les actions visent à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres par la mise en œuvre de projets qui :
 - réduisent la précarité énergétique,
 - préservent l'environnement,
 - limitent les changements climatiques et leurs conséquences.
- Le prestataire Circul'ère récupère les anciennes bâches publicitaires et les réutilise afin de créer de nouveaux objets (sacs, trousse, conférenciers...) pour la MAIF.
- En étant partenaire d'événements en 2015 :
 - **Makers responsable** : POC 21. L'objectif ? Prototyper des innovations écologiques dans un fablab éphémère, dont les plans sont ensuite proposés en open source.
 - **Place to B**. L'objectif ? Sensibiliser le grand public aux enjeux de la COP 21, et les classes de primaire aux conséquences du changement climatique via le concours « Agir pour la planète ».
 - **Pico**. L'objectif ? Financer des recherches réalisées par l'IDDRI

(Institut du développement durable et des relations internationales) sur l'impact social et environnemental des pratiques et des plateformes collaboratives.

– **Les Trophées auto du recyclage.**
Pour récompenser les entreprises ayant les pratiques les plus responsables de la filière « véhicules hors d'usage » (démolisseurs et casses auto).

Actions à venir entre 2016 et 2018



➤ Développer la politique de sponsoring événementiel ainsi que la politique

de partenariats RSE en lien avec la stratégie déployée.

En sensibilisant au changement climatique

Historique



➤ De 2007 à 2012, la MAIF, via l'entité Action mutualiste, a programmé

plus de 70 conférences sur des sujets liés à l'environnement, dont 31 plus

spécifiques sur le climat :

- risques climatiques,
- climat et biodiversité,
- développement durable,
- évolution climatique, risques engendrés et impacts sur la société.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



➤ De 2013 à 2015, la MAIF a mis en place plus de 31 conférences mutualistes sur des sujets liés à l'environnement, dont 17 sur le climat.

- « Climat : préparons le monde de demain ». Conférence ouverte à tous, ayant l'objectif de sensibiliser les auditeurs en les informant sur les conséquences climatiques – à court et à moyen terme – que peut générer l'utilisation non maîtrisée des ressources.
- « Océan, océans, quel est notre avenir ? ». Cette conférence informe les citoyens sur l'urgence à comprendre les océans, à sensibiliser et alerter le plus grand nombre et mettre en place une protection du littoral et du milieu marin.
- « Développement durable,

écocitoyenneté et ESS ». Il s'agit d'expliquer le développement durable et ses interactions dans la gestion des territoires, mais également d'apprécier les liens entre le développement durable et l'économie sociale et solidaire.

➤ Communications dans le cadre de Place to B : organisation du concours « Agir pour la planète ».

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.maif.fr/maif-pour-une-societe-collaborative/actions-mutualistes/accueil.html

Actions à venir entre 2016 et 2018



- > Continuer la sensibilisation des sociétaires et citoyens sur les thématiques environnementales via ces conférences et par la création de nouvelles.
- > Création de supports, à l'image de *L'essentiel sur le changement climatique*, par exemple.

En incitant aux comportements alternatifs

Historique



Depuis 2009, la **plateforme de Solidarité climatique**[®] (créée par l'ONG Gérés avec le soutien de la MAIF), permet

de sensibiliser aux enjeux climatiques, d'auto-évaluer la quantité de CO₂ rejetée, et de la compenser en soutenant des projets de l'ONG.

Actions réalisées entre 2013 et 2015



- **Sensibilisation des sociétaires via des actions avec les partenaires**
à l'image de Mutum, C'est bon esprit, Koolicar avec l'action Kidnapping Koolicar, Zaleo, ou bien par des actions MAIF comme la collecte de lunettes réalisée auprès des salariés et sociétaires de tous les sites MAIF en 2014.
- **Focus sur nos partenaires :**
 - Mutum : réseau de prêt et d'emprunt d'objets gratuits.
 - C'est bon esprit : acheter et vendre en soutenant une cause.
 - Koolicar : location de voitures entre particuliers.
 - GuesttoGuest : premier réseau mondial d'échanges de maisons.
- **Focus sur l'opération lunettes pour tous :** du 1^{er} avril au 30 novembre 2014, la MAIF a collecté des montures et verres de lunettes pour les confier au magasin responsable et solidaire Optica Argos afin qu'il les retravaille et les redistribue aux populations défavorisées via des associations humanitaires et ONG. Plus de 14 000 paires de lunettes ont ainsi pu être récupérées.
- **La Semaine européenne de la mobilité 2014 :** du 16 au 22 septembre, la MAIF a proposé de nombreuses animations à ses salariés niortais. Plusieurs stands d'information et de sensibilisation étaient à leur disposition sur les thématiques de la prévention des risques et de la mobilité. Des initiations au Segway étaient également proposées pendant la pause déjeuner et ont rencontré un vif succès. Les salariés ont également pu emprunter différents véhicules alternatifs pendant un mois pour leur trajet domicile/travail. Ainsi, plus de 120 salariés ont testé les MIA électriques, ou encore des vélos et triporteurs à assistance électrique.

Actions à venir entre 2016 et 2018



- Inclure les services des partenaires du collaboratif au sein du cœur d'activité MAIF et au sein des offres, marchandes ou non.
- Mettre en place un carrousel de vélos à assistance électrique au siège.

MAIF pour une société collaborative

Contact



Entité Responsabilité sociétale de l'entreprise

Siège social MAIF - 200, avenue Salvador Allende

CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

responsabilite.societale@maif.fr

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables – CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. **Filia-MAIF** - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances.

Les livrets d'épargne solidaire, conçus en partenariat par SOCRAM Banque et MAIF, sont gérés et contrôlés par Socram Banque et distribués par MAIF, Filia-MAIF et MAIF Solutions financières agissant en qualité d'intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement exclusifs de Socram Banque. MAIF Solutions financières inscrite sur le registre unique sous le n° 07 031 206, Filia-MAIF inscrite sous le n° 13 003 699, MAIF inscrite sous le n° 13 005 068 (www.orias.fr).

Ces livrets sont protégés par la Garantie des Dépôts et la Garantie d'Etat (www.garantiedesdepots.fr)

Socram Banque - société anonyme au capital social de 70 000 000 € - RCS Niort 682014865 - 2 rue du 24 Février – CS 90000 79092 Niort cedex 9. Mandataire en assurance - N° Orias : 08044968 (www.orias.fr).

Fonds Solidaire MAIF - Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008 - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort.

Le FIP Solidaire MAIF est un fonds géré par 123Venture et distribué exclusivement par MAIF Solutions financières. L'avantage fiscal est soumis à des conditions particulières, notamment de durée de conservation des parts du Fonds. Investir dans le FIP Solidaire MAIF comporte un risque de perte en capital.

123Venture - société de gestion de fonds agréée par l'AMF sous le n° GP01-021 - 94 rue de la Victoire, 75009 Paris - RCS Paris 432 510 345.

MAIF Solutions Financières - société par actions simplifiée au capital de 6 659 016 € - RCS Niort 350 218 467 - 79038 NIORT cedex 9. Intermédiaire en opérations d'assurance, intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement, conseiller en investissements financiers enregistré auprès de la CNCIF et inscrit au registre unique sous le n° 7031206 (www.orias.fr), titulaire de la carte T n° CPI 7901 2016 000 005 310 délivrée par la CCI des Deux-Sèvres et exerçant sous le contrôle de l'ACPR - 61 rue Taitbout 75009 Paris cedex